



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 273 - Décembre 2009 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

L'APPEL DU GROUPE AGORA



La vie en société se caractérise actuellement par une individualisation croissante. Les difficultés rencontrées par les familles pour exercer leurs responsabilités parentales sont de plus en plus complexes.

Nous vivons dans une société qui produit beaucoup de richesses et qui dispose, si elle le choisit, des moyens suffisants pour garantir à chacun l'application des droits fondamentaux.

Face à la précarisation, de nouveaux services se sont créés mais certains se situent dans une logique sécuritaire ou de contrôle social. Trop rares sont ceux qui agissent concrètement pour répondre aux problèmes rencontrés par les familles en grande difficulté sur le plan matériel.

Confrontés à une relative impuissance à agir sur les grands défis économiques, les responsables politiques sont de plus en plus soucieux de répondre à une opinion publique pré-occupée par des questions de sécurité.

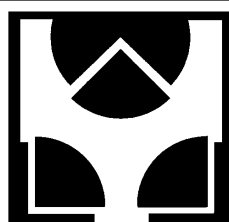
Tous ensemble, osons prendre des risques, osons une politique qui mise sur la famille et qui construit l'avenir...

L'équipe d'Andenne

EDITORIAL

N° 273

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 273
Décembre 2009

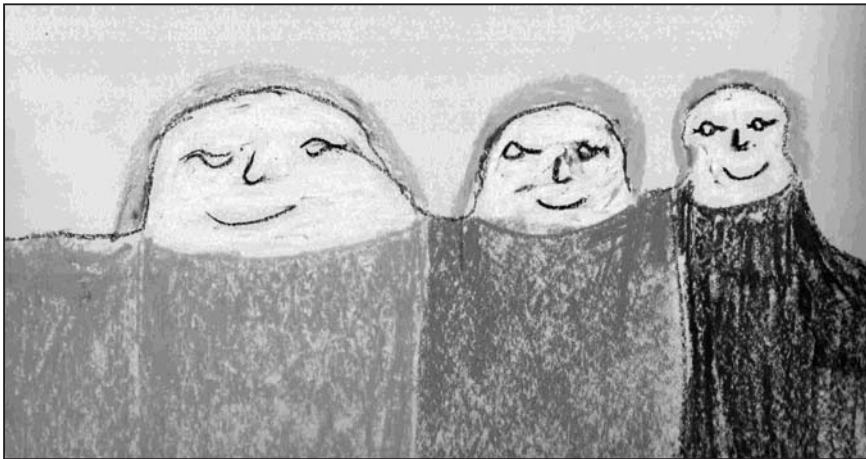
Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3/4**
 - Appel croisé des familles et des professionnels...
- **Ciney-Marche-Jemelle** **5**
 - Avoir la maîtrise sur son logement
- **Namur** **6**
 - Avoir un travail convenable
- **La page des enfants** **7**
 - Saint Nicolas est là !
- **Nos droits** **8**
 - Le logement social

FÉDÉRATION

“ AIDE À

Appel croisé des familles pour une politique qui



C'est l'intitulé du texte que vient de rédiger le groupe Agora qui réunit dans un dialogue permanent des familles qui vivent la grande pauvreté et des professionnels de l'aide à la jeunesse.

Dialogue permanent des familles qui vivent la grande pauvreté et des professionnels de l'aide à la jeunesse.

A travers ce document, le groupe Agora rend compte de sa perception du contexte sociétal actuel. Il fait part des difficultés vécues par les familles qui doivent se situer dans une société de plus en plus complexe et individualisée ainsi que de l'impuissance des professionnels à leur apporter un accompagnement adéquat.

Il s'adresse aux responsables politiques pour qu'ils soient attentifs à tout mettre en œuvre pour que les droits fondamentaux des familles soient effectivement respectés et pour que les professionnels aient les moyens de s'engager dans un travail social qui libère.

La publication du texte a été réalisée à l'occasion du 17 octobre 2009, journée mondiale du refus de la misère reconnue par l'Organisation des Nations-Unies depuis 1992.

Il permet ainsi de marquer la mobilisation du groupe Agora et, plus

largement, du secteur de l'aide à la jeunesse dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire pour tous les enfants, les jeunes ainsi que leurs familles.

Une délégation du groupe Agora a rencontré Madame Huytebroeck, ministre de l'Aide à la Jeunesse afin de lui présenter ce texte.

De là, un article de presse est paru dans la Libre afin de relater cet entretien.

NOTRE TEXTE :

Préambule. Suite au Rapport général sur la pauvreté (1), la Conférence interministérielle pour l'intégration sociale de novembre 1995 avait demandé aux Communautés d'examiner leur décret relatif à l'aide à la jeunesse dans l'optique d'éviter les placements pour raison de pauvreté et de préserver la relation parents-enfants.

C'est dans ce contexte que l'administration de l'Aide à la jeunesse a reçu instruction de sa Ministre de tutelle d'amorcer ce dialogue permanent entre des familles qui vivent la grande pauvreté et des professionnels de l'aide à la jeunesse et ce, avec la collaboration de la cellule pauvreté, devenue depuis Service de lutte contre la pauvreté (2), du Centre pour l'égalité des chances.

Il s'agit de l'objectif principal de ce groupe - le groupe Agora - qui se différencie donc d'une commission d'avis ou d'un organe de décision.

Cette expérience est novatrice parce qu'elle réunit dans une démarche partenaire des familles et des professionnels afin de croiser leurs regards sur le texte et la pratique du décret relatif à l'aide à la jeunesse.

Ce travail délicat implique bien entendu le tissage progressif d'une relation de confiance et égalitaire entre les membres du groupe. Le Rapport général sur la pauvreté avait notamment mis en évidence les difficultés des familles dans leurs contacts avec les professionnels de l'aide à la jeunesse : peur du placement, constat que l'aide adéquate atteint difficilement les causes de la pauvreté, impact du regard critique de la société pour laquelle « grande pauvreté » est trop souvent synonyme de « danger »...

Le groupe a pu se développer parce que le décret de l'aide à la jeunesse du 4 mars 1991 insiste sur la nécessité de rétablir une égalité des chances en faveur des enfants, des jeunes et des familles, en partenariat avec eux.

Mais le décret est appliqué dans un contexte donné de société. Les partenaires du groupe Agora ont voulu le rappeler car il éclaire la réflexion sur les relations entre les familles et les services de l'aide à la jeunesse. Dans le texte ci-dessous, les familles et les professionnels ont souhaité rendre compte de leur perception du contexte dans lequel ils se situent.

EN PERTE DE REPÈRE

Une société en perte de repères... La vie en société se caractérise actuellement par une individualisation croissante. Les difficultés rencontrées par les familles pour exercer leurs responsabilités parentales sont de plus en plus complexes. De ce fait, c'est l'existence même des familles qui est menacée.

FÉDÉRATION

LA JEUNESSE”

et des professionnels libère de la pauvreté

En effet, les références éducatives sont régulièrement mises en question du fait de l'éclatement des modèles familiaux traditionnels et de la perte des repères.

Il y a une réelle crise de la légitimité de l'autorité qui atteint ceux qui ont la responsabilité de la transmission : les parents, les éducateurs, les enseignants...

Les adolescents ressentent pleinement ce désarroi : ils sont confrontés à la difficulté de tracer leur avenir sans appui dans un univers en perte de sens et qui leur donne peu de perspectives valorisantes.

Ces difficultés sont encore plus cruciales dans les situations dans lesquelles les droits fondamentaux ne sont pas garantis, c'est-à-dire les situations de grande pauvreté.

Nous vivons dans une société qui produit beaucoup de richesses et qui dispose, si elle le choisit, des moyens suffisants pour garantir à chacun l'application des droits fondamentaux.

Dans cette situation, c'est une violence absolument inacceptable de produire et de tolérer l'extrême pauvreté et de l'imposer à la population la plus

fragile. Résister à l'enfermement dans la grande pauvreté de personnes ou de familles nécessite une vigilance extrême.

Des emplois précaires pour lutter contre la misère ?

DES EMPLÂTRES SUR UNE JAMBE DE BOIS !

L'emploi reste la meilleure protection contre la misère, même si, pour les plus pauvres, il garantit rarement de sortir de la pauvreté. Un emploi de qualité n'est pratiquement jamais accessible aux plus pauvres. On les enferme dans des sous-emplois ou dans des contrats marginaux.

Ils sont alors en danger de perdre les maigres garanties de revenus qui étaient disponibles et de les voir remplacer par une indemnité conditionnée qui ne compense pas le manque à gagner et qui fragilise un peu plus la famille (3).

Tous les efforts pour garantir un avenir en saisissant une opportunité professionnelle aboutissent souvent à une situation précaire. Nous connaissons des familles qui se sont appauvries et qui ont perdu des protections sociales parce qu'elles avaient accepté un emploi précaire (par exemple la distribution de folders publicitaires toutes boîtes, sous statut de travailleur indépendant).

Les familles ont alors beaucoup de mal à faire face à un cumul d'emplois précaires et à leurs obligations familiales ; elles se voient parfois accusées de négligence.

Les situations de grande pauvreté, en plus d'être une souffrance accablante à des pratiques de survie humiliantes et dangereuses, empêchent également la garantie de moyens pour assurer un véritable avenir.

Le manque de ressources financières a pour conséquence, pour la plupart des familles, la difficulté d'ac-

céder à un logement digne et décent, de se nourrir, de se soigner, de garantir la scolarité, ...

Ces violations de droits reconnus dans la Constitution belge, sont inacceptables tant pour la famille, que pour les enfants et les proches.

LA CRAINTE DU CONTRÔLE

Les familles attendent l'aide, ce qu'elles craignent c'est le contrôle

Bien sûr, les enfants et les jeunes sont parfois victimes de faits intolérables ; il faut absolument intervenir pour les protéger. Aucune violence n'est acceptable, mais des situations de non-droit peuvent provoquer des débordements.

Les réponses doivent tenir compte de la volonté des parents qui veulent garantir un meilleur avenir pour leurs enfants de manière durable. La grande pauvreté empêche d'y arriver seul. Cet avenir doit nécessairement être construit sur le long terme.

Ce processus implique un dialogue permanent et dans la durée avec la famille et les jeunes ainsi qu'une connaissance de leurs conditions de vie réelle permettant d'assurer le travail d'accompagnement le mieux adapté.

Face à la précarisation, de nouveaux services se sont créés mais certains se situent dans une logique sécuritaire ou de contrôle social. Trop rares sont ceux qui agissent concrètement pour répondre aux problèmes rencontrés par les familles en grande difficulté sur le plan matériel.

Les moyens octroyés au travail de prévention ne sont pas suffisants pour permettre d'enrayer la spirale négative qui se met en œuvre pour l'enfant, le jeune et la famille dès que ses conditions de vie se fragilisent.

Suite p4



FÉDÉRATION

AIDE À LA JEUNESSE

Suite de la page 2 et 3

AVOIR PEUR

Une politique basée sur la peur de l'autre n'est pas acceptable, stop aux logiques sécuritaires

Confrontés à une relative impuissance à agir sur les grands défis économiques, les responsables politiques sont de plus en plus soucieux de répondre à une opinion publique préoccupée par des questions de sécurité.

Au nom de cette dernière, ils mobilisent une énergie et des moyens énormes, mais, le plus souvent, en attribuant la responsabilité des difficultés aux personnes et aux familles elles-mêmes. De nombreux médias relayent d'ailleurs largement cette façon de voir et contribuent dès lors à construire une société qui ne peut plus supporter le risque, une société de la « tolérance zéro ».

Le travail d'éducation, de responsabilisation et d'émancipation des parents et des professionnels, qu'il se situe au sein de la famille, de l'école ou de la société est alors compromis parce qu'il suppose une inévitable et nécessaire prise de risque. Celle-ci consiste à permettre des regards croisés, des évaluations diverses en partenariat.

Ce contexte exacerbe les tensions, tant du côté des professionnels que de celui des familles.

*Les familles et les jeunes en grande difficulté sont trop vite renvoyés vers le secteur de l'aide à la jeunesse, vers le secteur de la psychiatrie ou vers le judiciaire. Le travail social risque de devenir de plus en plus un lieu de contrôle et de disqualification.

*Certaines familles en grande difficulté craignent de s'adresser aux professionnels car elles ressentent bien ces

risques ainsi que la culpabilisation qui leur est parfois renvoyée.



Dans un contexte d'inquiétude généralisée, les familles ont de plus en plus de mal à comprendre le fonctionnement des services. En effet, les interventions policières se multiplient. Les familles ne situent pas clairement les liens entre les différents acteurs : la police, le service de l'aide à la jeunesse (SAJ), le service de protection judiciaire (SPJ), les acteurs judiciaires...

TOUS ENSEMBLE

Tous ensemble osons prendre des risques, osons une politique qui mise sur la famille et qui construit l'avenir...

Les SAJ et les SPJ ressentent bien évidemment ces conditions de travail de plus en plus difficiles. Obligés d'agir avec des moyens humains limités, confrontés à un manque crucial de possibilités de prise en charge par les services agréés, les Conseillers et les Directeurs de l'aide à la jeunesse ainsi que leurs équipes ont beaucoup de difficultés à mettre en œuvre les principes prioritaires du décret relatif à l'aide à la jeunesse :

* donner une réponse adaptée à la situation de difficulté ou de danger de l'enfant ;

* apporter une aide aux parents en accordant la priorité à une aide effective dans le milieu de vie ;

* miser si possible sur une concertation entre les services de première ligne, hors du système judiciaire et en partenariat avec les personnes concernées.

Les responsables politiques, à chaque niveau de pouvoir, doivent donc tout mettre en œuvre pour que les conditions de vie des familles changent, pour que les droits fondamentaux soient effectivement respectés.

Ils doivent garantir les moyens pour que les professionnels puissent prendre des risques et s'engager, après un vrai dialogue avec les personnes concernées. Cela leur permettra de mettre en place une stratégie qui libère, c'est-à-dire qui considère l'intérêt de la famille à long terme, en lui permettant de se reconstruire pour bâtir un meilleur avenir.

Le groupe Agora

1 ATD Quart Monde Belgique, Union des villes et communes belges – section CPAS, Fondation Roi Baudouin, Rapport général sur la pauvreté, Bruxelles, 1994.

2 Le Service de lutte contre la pauvreté a été créé en 1999 par l'accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté (www.luttepauvrete.be).

3 Voir à ce sujet deux publications récentes : Des systèmes de mise à l'« emploi » qui fragilisent les travailleurs les plus pauvres en particulier, et le monde du travail en général, Etude collective, Luttes Solidarités travail, 25 avril 2008, Namur.

- Lutter contre la pauvreté. Evolutions et perspectives. Une contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, en particulier le chapitre intitulé « Les titres-services comme mode d'insertion socio-professionnelle, pp 91-111.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

CINEY-MARCHE-JEMELLE

AVOIR LA MAÎTRISE SUR SON LOGEMENT

c'est bien plus qu'un toit sur la tête...

A LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Je suis mère d'une famille nombreuse, j'ai toujours cherché à avoir un logement dans lequel je puisse vivre tranquillement avec ma famille.

Il y a 30 ans, nous habitons Rochefort, la maison était très petite et comme la famille s'agrandissait nous avons cherché un autre logement.

Nous avons ensuite habité 2 ans dans un chalet à Noiseux. A l'époque nous n'avons pas pu avoir de prêt parce que le chalet était en bois. A cette époque, nous avons entendu dire que 2 petites maisons mitoyennes étaient à vendre à Jemelle.

HISTOIRE D'UNE MAISON

Nous avons décidé d'acheter ces 2 maisons même s'il y avait beaucoup de travaux à réaliser. Au début, nous avons loué une autre maison à Jemelle parce que nous avions tout démoli, de la cave au grenier, pour refaire une maison dans laquelle nous pourrions tous nous loger. Nous n'avons jamais arrêté d'améliorer notre logement pour avoir plus de place et plus de confort.

Et nous y avons vécu plus de 25 ans.

Il y a environ 3 ans, nous avons appris que nous allions devoir partir. Le quartier allait être rasé et nous serions expropriés.

SI PEU DE CONSIDÉRATION...

Cela a été très difficile pour notre famille d'accepter que nous allions perdre le logement dans lequel nous avons mis tant d'énergie et tant d'espoir.

Nous avons vécu 3 années éprouvantes parce que nous étions très insécurisés. Pendant des mois, nous

n'avions aucune information claire. Nous devons sans cesse téléphoner ou nous rendre à la commune pour en savoir plus.

Un jour on nous disait blanc, le lendemain on nous disait noir. On ne savait pas si on pouvait continuer nos travaux ou s'il fallait tout arrêter. Nous avons vraiment eu le sentiment qu'on jouait avec nos pieds.

Quand on a été fixé sur notre sort, il a fallu chercher une maison mais l'argent que nous devions recevoir comme dédommagement n'arrivait pas et les maisons nous passaient sous le nez.

Ce qui a été le plus pénible c'est quand le quartier a commencé à se vider. Les logements vides se sont vite dégradés. Des gens venaient y déposer leurs immondices et les rats ont commencé à envahir... Les relations de voisinage sont devenues très tendues, parfois même violentes.

On avait le sentiment d'être considérés comme les rebuts de la société. Ceux qu'on montre du doigt, ceux pour qui on n'a plus aucune considération.

NE PAS BAISSER LES BRAS

Le bourgmestre nous a proposé de louer une maison pendant la rénovation du quartier et d'y revenir par après. Mais nous n'avions aucune garantie que le logement qu'on nous proposerait allait correspondre aux besoins de notre famille nombreuse, ni à notre budget. Et combien de temps cela allait-il durer?

A force de chercher, nous avons trouvé une maison à Jemelle.

Il y avait beaucoup de travaux à réaliser mais nous ne nous sommes pas découragés et une fois de plus nous avons retroussé nos manches. Nous avons fait une maison à notre goût. Nous y sommes bien et en bonne entente avec le voisinage.

Tout n'est pas fini et nous avons encore des projets mais nous sommes encouragés par les compliments de tous ceux et celles qui passent chez nous.

Nous sommes fiers de notre logement.

Gaby et sa famille



NAMUR

AVOIR UN TRAVAIL CONVENABLE

ET DES PROJETS D'AVENIR



"Tout autre chose" est une émission quotidienne passant sur La première RTBF radio de 10H30 à 11H30, abordant des thèmes de société. Le thème de l'émission d'aujourd'hui (le 8 octobre 2009) est "le travail digne" avec comme invité Mathéo Alalouf et un comédien dont j'ai oublié le nom qui présente actuellement un spectacle sur le sujet.

Les auditeurs sont invités à réagir. Je vous transmets cette réaction de ma part qui a été lue intégralement à l'antenne.

L'émission peut être écoutée en différé via le site web de la RTBF, mais ne sera accessible qu'à partir du lendemain.

"Bonjour,

Je fais partie de l'association Lutttes Solidarités Travail, rassemblant dans la région namuroise des personnes parmi les plus pauvres dans une perspective de prise de parole et d'éducation permanente.

Nous participons à des concertations avec divers partenaires sociaux. Nous avons abordé cette année le thème du "travail convenable".

Un travail convenable est un travail qui permet de vivre dignement et de pouvoir faire des projets d'avenir.

Dans ce sens, la plupart des mesures de résorption du chômage (que nous appelons plus volontiers "Chasse aux Chômeurs") présentées comme la solution pour réduire le chômage et permettre aux plus défavorisés de se remettre sur le marché du travail produisent tout le contraire de ce qu'elles annoncent.

Les gens sont "forcés" la plupart du temps à accepter du travail mal rémunéré, à temps partiel, souvent avec un revenu inférieur à ce qu'ils avaient avec leurs allocations sociales, lesquelles ne suffisent déjà pas à vivre dignement... Ou à vivre tout court.

Lorsque la rémunération est correcte, c'est quasi exclusivement dans le cadre de contrats de travail à (très) court terme qui ne permettent pas de faire des projets d'avenir. Pire, le fait de gagner temporairement un peu plus "habitue" le travailleur temporaire à vivre un peu moins chichement, voire à faire quelques emprunts à la consommation (les seuls accessibles à court terme, les crédits "intéressants" comme l'achat d'une maison ne sont pas accessibles avec un travail à court terme) qui plongeront la personne dans une misère encore plus grande lorsqu'elle perdra son travail.

Votre invité disait que la pression est toujours supportée par les travailleurs les plus précaires. Ce sont en effets ceux-ci qui sont la cible de toute les dérégulations du travail, encouragées dans les faits par les mesures de résorption du chômage.

On vise d'abord les plus pauvres car eux ne savent pas ou difficilement réagir (l'arme alimentaire : vous travaillez ou vous n'avez plus rien pour vivre). Ces derniers font alors pression sur les travailleurs en place qui à leur tour devront céder et accepter un travail plus difficile, moins bien rémunéré. De proche en proche, tous les travailleurs sont concernés et visés par cette course à la baisse des coûts du travail, donc des salaires.

C'est le jeu de la concurrence des entreprises. Ce qui est grave c'est que, dans les faits, les mesures mises en place par les pouvoirs publics censées réguler le marché participent à cette dérégulation... Chacun est concerné et doit en être conscient.

L'Europe, censée rassembler les citoyens, est le premier acteur de cette dérégulation par ses directives favorisant l'ouverture du marché et la concurrence à tout crin (électricité, agriculture,... Pour ne citer que les sujets d'actualité).

Vous avez dit travail décent, travail convenable ???"

JacquesFourneau

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
8 décembre 2009 à 20h00
22 décembre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
1er décembre 2009 à 20h00
15 décembre à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

SAINT-NICOLAS EST LÀ !

***Saint Nicolas avait donné rendez-vous aux enfants de la BDR
chez Roberfroid (confiseur renommé d'Andenne).***

Laura avait apporté son bulletin et l'a montré
à saint Nicolas qui l'a lu très attentivement :
« Très beau bulletin, Laura et félicitations ! »



Nicolas était un peu stressé
à l'idée de rencontrer
le grand Saint...
mais en compagnie de ses deux
sœurs tout s'est bien passé.
Saint Nicolas lui a demandé ce
qu'il désirait et Nicolas
a répondu : « une trottinette. »

Quant à Noah, saint Nicolas
lui a emprunté son bonnet...
Oui, oui... il voulait faire
un échange.
Mais il n'en était pas question
saint Nicolas !



NOS DROITS

LE LOGEMENT SOCIAL

Qui a accès au logement social ?

Quelles sont les démarches à accomplir ?

Voici un tour d'horizon des règles applicables. Les priorités d'attribution (suite):

Le mois précédent nous avons vu les situations donnant droit à 8 points de priorité. Continuons le tour des hypothèses prioritaires.

A droit à 6 points de priorité :

1- le couple marié, ou le couple en concubinage depuis moins de huit ans, qui a au moins un enfant à charge. Il s'agit soit d'un enfant qui vit avec ses parents, soit d'un enfant qui n'est présent qu'une partie du temps dans un système de garde alternée ou de droit de visite. Il faut que les modalités de ce droit de garde ou de visite soient officialisés dans un jugement. L'objectif est de favoriser le logement des familles nombreuses

2- le couple marié, ou le couple en concubinage, dont l'un des membres a moins de 35 ans.

3- le parent qui vit seul (c'est-à-dire séparé de l'autre parent), avec un ou plusieurs enfants à charge. Il s'agit soit d'un enfant qui vit avec ce parent, soit d'un enfant qui n'est présent qu'une partie du temps dans un système de garde alternée ou de droit de visite. Il faut que les modalités de ce droit de garde ou de visite soient officialisés dans un jugement.

A droit à 4 points de priorité :

1- la personne handicapée ou qui a un handicapé à sa charge. Ces points ne peuvent être accordés qu'une seule fois pour un même ménage, même si ce dernier compte plusieurs personnes handicapées.

2- certaines catégories très particulières de personnes (ancien prisonnier politique, ancien ouvrier mineur).

A droit à 3 points de priorité :

1- le locataire d'un logement qui reçoit un renom de son propriétaire. Il s'agit d'éviter autant que possible que les locataires dont le bail prend fin parce que le propriétaire leur a envoyé un renom, se retrouvent sans logement. Attention, sont seuls visés les locataires qui ont un bail de 9 ans.

Ceux qui ont signé un bail de plus courte durée ne sont pas concernés... sauf si leur contrat a été renouvelé, ou qu'ils sont restés dans les lieux après la fin prévue du bail. Il existe en effet plusieurs hypothèses où un contrat de bail de courte durée (un, deux ou trois ans le plus souvent) se transforme automatiquement en contrat de 9 ans. Autant s'informer !

La loi vise l'hypothèse du renom que le propriétaire envoie parce qu'il veut occuper le logement lui-même, ou parce qu'il a décidé d'y faire des travaux importants. Dans les deux cas, le renom doit être envoyé 6 mois à l'avance par le propriétaire.

Une fois qu'il a reçu son renom, le locataire peut s'inscrire auprès d'une société de logement social et faire valoir ses 3 points de priorité. Si au terme du renom de 6 mois, il quitte le logement sans en avoir trouvé un autre, il se retrouve sans-abri, ce qui lui accorde 8 points de priorité.

A suivre...

Philippe Versailles



"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,

de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Chantal, Gaby

de Namur :

Andrée, Cécile, Jacques, Philippe et l'équipe
de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien : 15 Euros/an

Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30 Euros
sont déductibles des impôts

Montant à verser sur le compte
250-0083038-91

de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)

avec comme mention: :

projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl

Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22

andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Route de France, 5

5377 BAILLONVILLE

Tél. : 0479/289057

ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T. asbl

Luttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/22.15.12

namur@mouvement-LST.org

A Tubize :

Claire et Jean-François Funck

Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL

Tél. : 067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Bonne lecture

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien

de la Communauté française (Ministère de la
Culture et des Affaires Sociales)

et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi)